



AG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

27 Juin

2024

 **CONSISTOIRE DE PARIS**
ILE-DE-FRANCE





Joël MERGUI
Président



Michel GUGENHEIM
Grand Rabbin de Paris



David AMAR
Vice-Président



Elisabeth STEINER
Vice-Présidente



Pascal KARSENTI
Vice-Président



Philippe MEYER
Vice-Président



Jack Yves BOHBOT
Trésorier



Jonathan GUEDJ
Trésorier Adjoint



Colette CHICHE
Secrétaire Rapporteur



Sarah TELLOUK
Secrétaire Rapporteur



Anne Laurence BRETON
Ordonnateur des dépenses



Martine MIMOUN
Ordonnateur des dépenses



Albert ELHARRAR
Conseiller du Président



Philippe BESNAINOU
Conseiller du Président



Claude HAIK
Membre

ADMINISTRATEURS



Jordan BAILLEUL SEGUEVE



Dov ELBILJA



Alex BUCHINGER



Max David GHOZLAN



Patrick BUNAN



Murielle GORDON SCHOR



Joëlle CERNES



Michel GURFINKIEL



Emmanuel COHEN



Corinne NAKACHE



Vanessa DAHAN



David REVCOLEVSCHI



Serge YATTAH
Directeur Général Exécutif



Introduction du Président du Consistoire de Paris

Joël MERGUI

LA VIE JUIVE CONTINUE...



Notre Institution connaît un élan de transformation, marqué par des initiatives et des réformes significatives visant à renforcer et à moderniser nos actions. Cet élan a touché divers aspects de notre mission, de l'éducation religieuse à la promotion de la cacherout, en passant par le soutien social et communautaire, la sécurité, la gestion financière et la communication. La gouvernance opérationnelle renouvelée et l'adoption de nouvelles stratégies managériales et technologiques témoignent de notre volonté de nous adapter aux défis contemporains et de préparer un avenir prometteur pour notre communauté.

Cependant, l'année 2023 n'a pas été sans difficultés.

D'une part, par cette date du 7 octobre qui marquera pour l'éternité la vie de toutes et tous, avec l'assaut barbare mené par le mouvement terroriste Hamas, entraînant une vague de violence et de haine antisémite sans précédent. Cet événement, au-delà de son horreur immédiate, a eu des répercussions profondes et durables sur notre communauté et le peuple juif tout entier.

D'autre part, les résultats économiques restent déficitaires malgré les efforts considérables déployés pour redresser la situation financière. Nous avons intensifié nos actions et multiplié les initiatives pour encourager les dons, qui ont connu une augmentation. Mais il est important de reconnaître que ces efforts, bien que significatifs, n'ont pas encore suffi à atteindre l'équilibre financier.

En 2024, il est impératif d'atteindre cet équilibre. La pérennité de nos activités et la réalisation de nos projets

dépendent de notre capacité à stabiliser nos finances. Nous devons continuer à nous mobiliser collectivement, renforcer nos actions, et optimiser nos ressources. Les fidèles jouent un rôle crucial dans cette dynamique : leur soutien et leur engagement sont essentiels pour assurer la viabilité et la pérennité de notre institution et de son modèle unique pour la défense du Judaïsme. Cet engagement collectif et ces efforts soutenus sont la clé pour construire un avenir solide et durable.

Un soutien immédiat et naturel à Israël

Notre soutien à Israël a été un pilier de notre action cette année, particulièrement après les événements tragiques du 7 octobre. Nous avons organisé de nombreuses manifestations, soirées de prières, de hafrashat halla, de conférences, et colloques à travers nos communautés pour exprimer notre solidarité et notre soutien. Des campagnes d'appels aux dons ont été lancées pour aider les organisations habilitées à soutenir Israël, et nous avons multiplié les messages de soutien, les prises de parole publiques et les interviews pour renforcer l'unité et la solidarité avec Israël, dont la légitimité du combat contre le terrorisme dépasse Israël et le juif mais est essentielle pour tout le monde démocratique devant le nouveau fléau de l'islamisme.

Nos prières pour la libération des otages sont permanentes dans toutes nos synagogues.

Nous avons reçu plusieurs ministres israéliens, le maire de Jérusalem et organisé dans nombre de nos communautés les cérémonies de Yom Hashoah, Yom Haatsmaout et de Yom Yerouchalaim.

Notre soutien à Israël demeure entier et fait partie des caractéristiques et de l'identité de nos communautés et de notre institution

Renforcement de la Sécurité dans un contexte d'antisémitisme grandissant

Face à la montée préoccupante de l'antisémitisme, la sécurité de notre communauté reste une priorité absolue pour notre institution. A la suite de l'assaut indicible mené par le mouvement terroriste du Hamas le 7 octobre dernier et cette barbarie perpétrée contre le peuple juif, survient une forte et effroyable multiplication d'actes antisémites ou d'apologie du terrorisme au sein de notre République dans toute la France et encore plus en Ile-de-France et à Paris.

C'est dans ce contexte, qu'il nous paraît encore plus important de protéger nos communautés, surtout celles en danger ou en péril, dans des territoires dits « perdus de la République », lieux où il est nécessaire d'assurer le maintien de la vie juive grâce à une fréquentation assidue au sein des synagogues.

Dès le 7 octobre, nous avons tout mis en œuvre pour ne pas céder à la peur, malgré des inquiétudes légitimes, nous avons réaffirmé le devoir de maintenir la vie juive dans toutes nos communautés et aussi dans les territoires où le nombre de fidèles diminuent significativement et ainsi leur assurer la pratique du culte en toute sécurité.

Notre rôle reste toujours le même et est inscrit dans notre

Histoire : affirmer haut et fort notre identité juive car la vie juive doit continuer !

Au cours de l'année, nous avons intensifié nos efforts pour assurer la protection de nos membres, de nos lieux de culte et de nos institutions éducatives. En collaboration étroite avec le ministère de l'intérieur, le Préfet de police, les préfets des départements, la région Île de France, la mairie de Paris et les mairies, les autorités locales et les forces de l'ordre, le SPCJ, nous avons mis en place des mesures de sécurité renforcées, incluant des investissements significatifs dans des systèmes de surveillance avancés, des barrières de sécurité et des contrôles d'accès rigoureux.

Nous avons également organisé des sessions de formation régulières pour le personnel de sécurité et les membres de la communauté, afin de les préparer à réagir efficacement en cas d'incident. Des exercices de simulation et des ateliers de sensibilisation ont été conduits pour inculquer une culture de vigilance et de résilience. De plus, nous avons établi des protocoles d'urgence clairs et facilement accessibles, garantissant que chaque individu sache comment agir en situation.

Les partenariats avec d'autres organisations communautaires et les initiatives interreligieuses ont été multipliés pour créer un front uni contre toutes les formes de haine.

La sécurité de nos centres communautaires ne se limite pas à des mesures physiques et technologiques; elle repose aussi sur un engagement collectif à protéger et à défendre nos valeurs et notre mode de vie. À travers ces efforts soutenus, le Consistoire réaffirme son engagement à garantir un environnement sûr et sécurisant pour tous, permettant à la vie juive de prospérer malgré les défis posés par l'antisémitisme grandissant.

Promotion de la Cacherout et du Label Beth Din de Paris

La mise en valeur de la cacherout et du label Beth Din de Paris reste l'une de nos priorités absolues. Nous avons intensifié nos partenariats et notre collaboration avec l'ensemble des traiteurs et des commerces, illustrant notre engagement à garantir une cacherout de haute qualité. À cette fin, nous avons organisé, avec le soutien du président de la commission cacherout David Amar, une grande journée de la gastronomie casher le dimanche 31 mars, un événement qui a rencontré un immense succès en réunissant plus de deux mille personnes et une trentaine d'exposants.

Les conférences et les activités proposées lors de la journée de la gastronomie ont permis de sensibiliser le public à une meilleure connaissance de ces pratiques et de montrer le dévouement de notre institution à maintenir ces standards élevés sous le contrôle du Grand Rabbin de Paris Michel Gugenheim et du Dayan Binyamin Chelly.

Cet événement n'a pas seulement été une célébration de la gastronomie casher, mais aussi une vitrine de la puissance et de la rigueur de notre cacherout qui collabore avec plus de 250 commerces, qui certifie des dizaines de marques et qui édite la liste des produits autorisés avec près de 3000 références. Le label Beth Din de Paris, reconnu pour son sérieux et son exigence, assure un abattage rituel de qualité supérieure. Notre engagement envers une viande française, contrôlée et surveillée, se traduit par des standards élevés de sécurité et de savoir-faire.

Avec plus de 200 professionnels, incluant des dayanim, des rabbins, des surveillants et des abatteurs rituels, nous nous assurons que chaque étape du processus respecte scrupuleusement les lois de la cacherout.

Cette attention méticuleuse garantit non seulement la pureté et la qualité des produits, mais aussi la confiance des consommateurs envers notre label.

Par ailleurs nous continuons à défendre au niveau Européen l'abattage rituel correspondant à notre rigueur religieuse et espérons que les changements politiques en cours tant au niveau européen que Français ne remettront pas en cause ce fondement essentiel de notre liberté religieuse.

Dans cette période de boycott, j'en appelle à la responsabilité de toute la communauté de consommer cacher beth din de Paris par conviction mais aussi par solidarité en soutien à nos nombreuses démarches.

Il est clair qu'une remise en cause de l'abattage rituel en France viendrait interroger encore davantage sur notre avenir en France.

Renforcement des Liens avec les Dirigeants des Communautés

Nous avons cultivé des relations étroites et une proximité active avec les dirigeants des communautés, Rabbins, Présidents, Trésoriers. L'un des moments forts de cette collaboration a été l'organisation du séminaire annuel d'Etiolles. Cet événement a permis de réunir les dirigeants pour renforcer les liens entre les communautés et le Consistoire, et aborder des axes stratégiques essentiels pour l'avenir. Nous avons analysé la manière de maintenir une vie juive dynamique et inclusive, de mobiliser davantage de fidèles dans nos synagogues, et de promouvoir la solidarité et la sécurité au sein de nos communautés.

Ces échanges, avec notamment l'implication active du président de la commission des communautés Pascal Karsenti ont également porté sur l'amélioration de nos outils de communication et la façon dont nous pouvons mieux interagir avec la communauté juive. Ces moments de partage sont essentiels pour tirer des enseignements de l'année écoulée et planifier l'avenir avec clairvoyance et unité.

Maîtrise Budgétaire et Responsabilisation des Communautés

En réponse aux défis financiers et à la nécessité d'une gestion rigoureuse, nous avons mis en place avec notre trésorier Jack-Yves Bohbot un suivi systématique de notre activité à travers des reporting et des tableaux de bord encore plus précis. Ces outils de pilotage nous permettent d'être au plus près de la réalité de nos opérations, assurant une diffusion régulière et détaillée des données.

Notre travail avec les communautés a été intensifié pour les responsabiliser davantage dans la gestion de leurs finances. En instaurant des pratiques de gestion rigoureuses et en favorisant un modèle économique pertinent, nous veillons à ce que chaque communauté puisse équilibrer ses comptes et gérer ses ressources de manière efficace, tout en maintenant une péréquation responsable qui permet, grâce au modèle unique du consistoire de maintenir en activité des synagogues en grande difficulté. Mais ce modèle est également un point de faiblesse de notre institution risquant parfois de pousser à un assistantat juridique et économique. Notre équipe met tout en œuvre pour maintenir ce modèle sécurisant pour les communautés, à la condition devenue une évidence que chaque commission administrative, même sans existence juridique, fasse des efforts de gestion rigoureuse équivalente à celle des communautés

autonomes. L'exigence de cette approche, inspirée des principes de bonne gestion d'un «bon père de famille», garantit que les communautés soient bien équipées pour faire face aux défis économiques tout en maintenant leurs activités vitales.

Nous avons également octroyé plus de responsabilité et d'autonomie aux communautés, renforçant ainsi la confiance mutuelle et permettant une gestion plus efficace. Cette confiance a déjà porté ses fruits, avec une augmentation des collectes de dons et des recettes en 2023 par rapport à l'année précédente. Cependant, cette augmentation des revenus ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance de maîtriser les charges et les dépenses quotidiennes fortement impactées notamment par les coûts de l'énergie.

En somme, la maîtrise budgétaire n'est pas seulement une question de restriction, mais une stratégie pour garantir la pérennité de la vie juive dynamique au sein de nos communautés. Grâce à une gestion prudente et à des collaborations étroites, nous pouvons continuer à offrir des services et des événements enrichissants, tout en assurant la stabilité financière de notre institution.

L'Éducation Juive, notre transmission

La transmission du Judaïsme aux enfants et leur immersion dans notre histoire ont été au cœur de nos engagements cette année. Nous croyons fermement que la relève doit être préparée dès aujourd'hui pour assurer la pérennité de nos traditions et de nos valeurs. À cet effet, nous avons renforcé notre collaboration avec les rabbins, les directeurs et les professeurs des talmudei thora, créant ainsi une véritable dynamique éducative.

La participation active des enfants à nos programmes éducatifs est essentielle. Elle ne se limite pas à l'acquisition de connaissances, mais vise également à forger des liens profonds avec leur héritage et à les intégrer pleinement dans la vie communautaire. Nous avons multiplié les initiatives et les projets pour rendre l'apprentissage plus interactif et stimulant, allant des cours traditionnels aux ateliers pratiques et aux activités éducatives variées et communes.

Notre mission ne se contente pas de transmettre des savoirs ; elle vise également à inculquer des valeurs, à forger des identités et à préparer les jeunes générations à prendre la relève. C'est pourquoi nous mettons un accent particulier sur le maintien et la transmission de l'éducation juive, en veillant à ce que chaque enfant puisse s'approprier son héritage de manière vivante et engagée.

Notre engagement en faveur de l'éducation juive est un investissement dans l'avenir. En travaillant main dans la main avec les rabbins et les éducateurs et en impliquant activement les enfants, nous jetons les bases d'une communauté forte, dynamique et fidèle à ses racines. Nous continuerons à mettre tout en œuvre pour que l'éducation religieuse reste un pilier central de notre action, assurant ainsi la transmission de notre patrimoine culturel et spirituel aux générations futures.

Toutes les fêtes juives ont été marquées, permettant d'entendre avec bonheur les prières chantées par nos élèves notamment pour la libération des otages.

Ainsi, près de 40 Talmudei Thora accueillent nos enfants en île de France et nécessitent un investissement financier pour permettre aux maximums d'élèves de participer aux cours.

La restructuration et la modernisation du Talmud Thora va se poursuivre pour la rentrée prochaine et j'appelle au soutien des institutions à vocation éducative à accompagner le développement de cette école juive du dimanche.

À côté du Talmud Thora, plusieurs communautés soutiennent des véritables structures scolaires dont nous pouvons être fiers des résultats comme à Montrouge, Neuilly, le 20^{ème}, Créteil, Choisy le Roi...

Les cours, conférences, rencontres entre les jeunes se généralisent dans de nombreuses communautés avec notamment des chabbats pleins. Les soutiens au mouvement de jeunesse Tikvatenou et au centre des étudiants Fleg contribuent à former un nouveau leadership communautaire.

Le secours Juif

Tout au long de l'année, nous avons déployé d'importants dispositifs de soutien social pour venir en aide aux plus démunis à travers le secours juif, structure associative sociale dédiée, créée il y a quelques années à cet effet pour répondre aux réglementations qui régissent notre association culturelle, avec notamment la séparation de l'action sociale. Les actions se sont intensifiées lors des grandes fêtes juives, notamment à Kippour, Hanouka et Pessah, où nous avons distribué des paniers alimentaires à travers nos communautés aux familles dans le besoin. Ces initiatives visent à permettre à tous de célébrer dignement nos fêtes religieuses en mangeant cacher et dans les meilleures conditions possibles, renforçant ainsi notre engagement envers la solidarité et le soutien communautaire.

Il en est de même pour accompagner les personnes en difficulté dans les différentes étapes de la vie juive : au Talmud Thora, la bar et bat Mitsva, le mariage et malheureusement aussi pour les inhumations.

Ainsi, nos efforts en matière de soutien social et de renforcement des liens communautaires témoignent de notre engagement à bâtir une communauté juive résiliante, solidaire et unie, capable de faire face aux défis actuels.

Le Consistoire de Paris solidaire

Depuis le premier véritable bilan réglemantaire mis en place en 2006, le Consistoire de Paris a réalisé de nombreux investissements chiffrables durant cette période dans des domaines essentiels :

-Les déplacements de populations juives, abandonnant certains territoires perdus de la république, ont conduit notre Institution à soutenir, pour un total de 25 millions d'euros, plus de 40 communautés en difficulté dont certaines en grave déficit financier qui auraient disparu sans ce soutien.

-La sécurité de nos synagogues et centres communautaires cultuels pour 11 millions d'euros.

-Le maintien de nos Talmudei Torah, parfois pour quelques élèves du fait du développement d'écoles juives, en investissant ainsi 12 millions d'euros dans notre transmission.

-La sécurisation, la mise aux normes et l'embellissement de nos synagogues ainsi que la création de nouveaux bâtiments dans des quartiers où de plus en plus de fidèles s'installent ont également bénéficié d'un investissement de plus de 25 millions d'euros. Ce patrimoine synagogal, propriété du Consistoire de Paris est le plus important d'Europe et il nous appartient de l'entretenir pour toute la communauté.

Sa particularité est que précisément les synagogues que nous bâtissons et entretenons sont « le patrimoine commun de la communauté juive » et qu'elles n'appartiennent pas et n'appartiendront jamais à des initiatives privées ou familiales.

-Durant aussi toute cette période depuis 2006 le consistoire de Paris a été le principal soutien du Consistoire central apportant une contribution de plus de 9 millions d'euros, ayant permis au Consistoire central d'être à l'abri de difficultés financières, de préserver son bâtiment, puis de le réaliser au moment du déménagement au CEJ.

Nous avons donc été constamment présents pour financer toutes ces dimensions fondamentales pour le maintien et le dynamisme de la vie juive malgré les difficultés financières de notre institution.

Nous rappelons ces chiffres importants non seulement pour souligner l'ampleur de nos actions, mais aussi pour expliquer en partie les difficultés financières que nous rencontrons depuis la crise du COVID.

Le Consistoire de Paris n'a par ailleurs jamais cessé malgré ses propres difficultés d'accueillir toutes les institutions et initiatives de notre communauté et à relayer dans ses synagogues les différents appels.

Ainsi, au-delà du soutien de tous, adhérents, et non adhérents que nous remercions, c'est aussi vers toutes les structures de la communauté juive que je me tourne aujourd'hui, pour être à leur tour solidaires envers notre Institution, et nous permettre de continuer l'action que nous menons depuis plus de 2 siècles au service de toutes et tous.

Comme je l'ai affirmé depuis 1 an, il me paraîtrait aujourd'hui essentiel que la réciproque soit vraie et que toutes les institutions se mobilisent aussi pour soutenir notre institution et particulièrement vos synagogues, votre sécurité, votre talmud Thora, votre patrimoine, les communautés en péril. Il en revient de la responsabilité collective de toutes et tous.

Adaptation a la nouvelle loi sur le séparatisme

La loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » (ex « loi sur le séparatisme ») et modifiant la loi du 9 décembre 1905, impose une mise en conformité des statuts de toutes les associations culturelles dont l'ACIP sur certains points.

Aussi depuis l'entrée en vigueur de cette loi nous renforçons nos règles de fonctionnement afin de répondre à la conformité de nos activités pour maintenir une séparation stricte entre le cultuel et le culturel. Pour répondre à ces exigences, nous avons mené des actions spécifiques, et mis en place des mesures afin de garantir une compartimentation rigoureuse de ces domaines.

En conséquence, nous devons également faire évoluer nos statuts qui n'ont pas été modifiés depuis 1999 pour répondre aux exigences de cette nouvelle loi et pour les moderniser et mieux refléter cette nouvelle réalité. Cela implique notamment un travail sur la notion de mandat, afin notamment d'encourager le militantisme bénévole notamment en étudiant les limitations de mandats successifs des administrateurs pour aligner notre organisation sur les exigences de cette loi.

Un travail aussi sur les compatibilités de mandats de la 1905, culturelle, avec les 1901, culturelles, éducatives ou sociales, périphériques à nos communautés et complémentaires de notre objet social purement culturel.

Ceci afin de garantir une autonomie juridique et de gestion entre ces associations culturelles, éducatives et sociales et l'association culturelle. Ces efforts visent à garantir que nous opérons dans le respect total des nouvelles réglementations tout en maintenant notre mission et notre engagement envers la communauté.

La communication au cœur de notre engagement

Comme vous avez pu le constater tout au long de l'année, de nombreuses communications ont été envoyées et un plan de communication ambitieux a été mis en place. En complément, nous avons renforcé notre présence sur tous les réseaux sociaux et à travers divers canaux de communication afin de mieux faire connaître notre institution et ses actions au service des fidèles. Par exemple, des vidéos en partenariat avec JewBuzz ont été diffusées auprès d'un public très large, une série de micro-trottoirs au sein de nos synagogues lors de la préparation des fêtes de Kippour ainsi que de diverses et nombreuses publications sur nos événements communautaires.

Nous avons également établi des partenariats pour toucher l'ensemble de notre communauté et montrer que le Consistoire de Paris accompagne les juifs à tous les moments de leur vie. Notre objectif est d'atteindre toutes les personnes, des plus jeunes aux moins jeunes, car nous sommes là pour les soutenir, les aider et les écouter.

Le recrutement d'un Community Manager a été réalisé pour améliorer la gestion des communications sur les réseaux sociaux et moderniser notre approche, afin de toucher un public plus connecté. Il est essentiel pour nous d'être visibles, compris et soutenus.

Le soutien du Fonds Myriam

Le Fonds Myriam continue à jouer un rôle de soutien au Consistoire de Paris dans ses efforts de restructuration. Grâce à un plan d'actions bien défini, le Consistoire avance activement sur la transformation et la pérennisation de son modèle. Cette collaboration se manifeste par l'élaboration d'une stratégie de déploiement ambitieuse et partagée, essentielle pour la mise en œuvre des changements nécessaires. Bien que cette phase de transformation puisse être perturbante, elle est indispensable pour permettre au Consistoire de Paris de prendre un nouvel élan et de retrouver un souffle nouveau. En surmontant ces défis, le Consistoire sera mieux équipé pour continuer à remplir son rôle avec une efficacité renouvelée et une vision à long terme renforcée.

La transformation se vit aussi de l'intérieur

La transformation managériale, avec l'arrivée d'un nouveau Directeur Général, Serge Yattah, dans la continuité des nombreux succès et missions réalisés par Marc Abensour pendant 8 ans, s'illustre au sein du Consistoire de Paris par plusieurs changements majeurs visant à moderniser l'organisation.

Une nouvelle dynamique accompagne les collaborateurs, les élus, les partenaires et les communautés avec notamment une animation interne renforcée, des réunions d'équipe et une communication améliorée pour mobiliser le personnel

autour des nouveaux objectifs et des défis importants à relever.

Je tiens à remercier tout notre personnel pour son implication et sa conscience des nécessaires évolutions que nous devons mettre en œuvre.

Enfin, l'ouverture de nouveaux postes va permettre de doter le Consistoire de compétences supplémentaires, indispensables pour soutenir cette dynamique de transformation. Ces initiatives témoignent d'une volonté claire de s'adapter aux défis actuels et de préparer un avenir prometteur.

Toujours au service des fidèles

Pour renforcer notre engagement envers les fidèles et les communautés et évoluer vers des services véritablement adaptés à leurs besoins quotidiens, nous avons initié l'introduction régulière de questionnaires de satisfaction. Ces questionnaires nous permettront de recueillir vos avis et suggestions, ce qui est essentiel pour améliorer de manière continue les services que nous proposons. En intégrant ces retours, nous pourrons faire évoluer positivement nos initiatives et adapter nos actions en conséquence. Cette démarche participative nous aidera non seulement à évaluer l'impact de nos actions actuelles, mais également à démontrer notre volonté constante d'améliorer et d'enrichir les services que nous offrons. En sollicitant régulièrement l'opinion des fidèles comme ce que nous avons déjà fait lors de la campagne d'adhésions 2024, nous plaçons la satisfaction comme notre priorité et nous nous engageons à répondre toujours mieux aux attentes et aux préoccupations de la communauté juive au quotidien.

L'Alya intérieure, plus que jamais

Dans le contexte actuel, nous observons un réveil d'identité majeur. Il y a un appel à l'unité, un nombre de juifs croissant qui se sentent solidaires d'Israël et du judaïsme. Cet élan d'unité et de solidarité, nous devons le maintenir en proposant un environnement culturel juif, des synagogues encore plus accueillantes, des événements, conférences, manifestations encore plus nombreuses, pour leur permettre de ne pas rester à l'écart et d'être toujours en proximité avec une vie juive dynamique, nous avons besoin de tout le monde.

En définitive, il nous appartient de réussir cette nécessaire modernisation et restructuration afin de relever tous ces défis pour garantir, encore plus dans ces moments compliqués, la vitalité, le soutien et le dynamisme pour toute la communauté juive francilienne.

Je tiens à saluer le rôle des grands rabbins, rabbins, présidents, responsables communautaires et tous les bénévoles qui font vivre nos communautés.

De même, l'engagement de toute l'équipe des administrateurs du consistoire de Paris qui se dévouent avec la conscience des enjeux majeurs de notre mandature autant pour la transformation que pour l'énorme défi financier.

Enfin, je voudrais remercier chaque fidèle qui, chacun avec sa sensibilité, ses moyens, son mode d'engagement nous apporte son soutien, sa présence et sa confiance afin que le consistoire de Paris demeure une institution forte et rassembleuse.

Nous avons déjà exprimé notre forte préoccupation il y a 2 ans face à la montée des extrêmes dont les valeurs ne

correspondent pas aux valeurs de tolérance du judaïsme entre l'antisionisme obsessionnel à l'origine de la flambée des actes antisémites et le risque de remise en cause des fondamentaux de notre religion.

Je sais l'inquiétude des juifs de France.

Je sais votre interrogation permanente sur notre avenir.

Je sais et je vois le nombre de familles qui malgré la guerre ont décidé de faire leur Alya.

Je me suis toujours engagé à un devoir de vérité en affirmant régulièrement que si je sentais un danger réel pour notre avenir notamment par une modification de l'écoute et de la réactivité de nos interlocuteurs gouvernementaux, ce sera ma responsabilité de le dire clairement.

Quels que soient les défis et les enjeux du moment qui peuvent générer des inquiétudes légitimes, le consistoire de Paris qui a traversé d'autres grandes crises de notre histoire, continuera, avec notre expérience, à accompagner la communauté par ses services et son implication en surmontant les épreuves actuelles et celles qui sont devant nous.

Le soutien de chacune et chacun est essentiel pour continuer à assurer nos missions à votre service avec efficacité et indépendance.

Notre communauté restera unie autour des valeurs juives et le consistoire de Paris demeurera plus que jamais la maison de tous les juifs.



Joël Mergui
Président du Consistoire
de Paris Île-de-France

ACTIF	2023			2022
	Brut	Amort / Prov	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelles	47 049	47 049		263
Immobilisation Corporelles				
Terrains	33 123 594		33 123 594	33 123 594
Constructions et agencement	84 985 039	23 854 193	61 130 846	62 587 551
Autres immobilisations corporelles	13 506 530	8 701 033	4 805 497	5 069 328
Immobilisations en cours	1 267 399		1 267 399	1 038 224
Immobilisation Financières				
Titres immobilisés	4 591 000		4 591 000	4 590 000
Autres créances et prêts	665 827		665 827	805 827
Immobilisation Financières	138 186 438	32 602 275	105 584 163	107 214 787
Actif Circulant				
Créances clients et comptes rattachés	2 748 107	1 027 534	1 720 573	1 985 652
Autres créances	2 670 232		2 670 232	2 107 618
Valeurs mobilières de placement	2 747 482		2 747 482	2 747 483
Disponibilités	1 539 625		1 539 625	1 403 645
Caisse	3 796		3 796	3 899
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	9 709 242	1 027 534	8 681 708	8 248 297
Charges constatées d'avance (III)	157 187		157 187	134 526
TOTAL GENERAL (I+II+III)	148 052 867	33 629 809	114 423 058	115 597 610

PASSIF	2023	2022
Fonds Associatifs		
Valeur du Patrimoine intégré	109 591 480	109 591 480
Réserves de réévaluation		
Réserves issues de legs et donations	8 695 785	8 695 785
Subventions d'investissement affectées	8 793 622	8 759 507
Autres réserves	5 687 175	5 687 175
Report à nouveau	- 43 158 519	- 41 171 379
Résultat de l'exercice	- 2 134 876	- 1 989 140
TOTAL (I)	87 474 667	89 573 428
Provisions pour risques & charges	2 753 607	2 803 456
TOTAL (II)	2 753 607	2 803 456
Fonds dédiés	3 670 399	3 670 399
TOTAL (III)	3 670 399	3 670 399
Dettes & Produits constatés d'avance		
Dépôts et cautionnements	379 734	376 966
Emprunts MT	5 590 085	5 926 852
Dettes financières divers	15 843	601 880
Fournisseurs et comptes rattachés	3 527 382	2 648 757
Dettes fiscales et sociales / autres dettes	10 922 292	9 895 872
Produits constatés d'avance	89 049	100 000
TOTAL (IV)	20 524 385	19 550 327
TOTAL GENERAL (IV)	114 423 058	115 597 610

CHARGES	REALISATIONS 2023	REALISATIONS 2022
Cacherout - Certifications	5 012 695	4 878 579
Frais de Personnel	3 157 402	3 342 181
Logistique et autres Frais	1 855 293	1 536 398
Entretien Fonctionnement Synagogues	14 327 103	12 660 291
Frais de Personnel	5 629 321	5 633 553
Entretien courant	6 458 870	4 985 344
Autres charges directes	2 188 912	1 989 282
Social religieux	50 000	52 112
Services religieux	2 125 791	2 047 077
Frais de Personnel Grand Rabbinat de Paris	325 490	306 127
Frais de Personnel Tribunal Rabbinique	510 130	517 948
Frais de Personnel Hevra	227 939	173 246
Frais de Personnel Educatif	533 120	593 578
Charges & frais directs	529 112	456 178
Consistoire Central	364 992	364 992
Administration consistoriale	3 277 410	2 336 150
Frais de Personnel	1 938 160	1 578 101
Loyers & charges	299 651	194 139
Communication & affranchissement	213 659	424 759
Frais de déplacement	16 250	6 135
Autres charges	809 690	133 016
Frais de Sécurité (dont SPCJ)	885 905	871 844
Subvention TIKVATENOU	49 800	49 800
Subvention Centre FLEG	103 596	104 756
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	26 147 292	23 313 489

PRODUITS	REALISATIONS 2023	REALISATIONS 2022
REDEVANCES CERTIFICATION CACHEROUT	7 767 290	8 009 664
Viandes / Vollailles	5 118 702	5 380 060
Cetifications et autres produits	761 123	730 767
Vins	118 468	161 413
Traiteurs	1 096 803	1 093 649
Commerces	444 239	409 447
Matsot / Impotations	227 955	234 328
FIDELES	13 875 245	12 814 395
Adhésions	411 772	442 714
Dons	9 504 577	8 742 900
Places et veilleuses	2 730 213	2 478 642
Autres manifestations	874 916	794 380
Social Religieux	165 000	165 500
Quête de Kippour	188 767	190 259
SERVICES RELIGIEUX	2 439 800	2 700 747
Mariages	1 204 692	1 279 879
Hevra Kadicha	481 213	547 218
Talmud Torah	267 047	369 061
Divorces	186 400	200 100
Conversions	184 963	206 449
Statut personnel	115 485	98 040
LEGS ET AUTRES PRODUITS	3 082 304	402 870
Legs	65 920	0
Autres produits	1 513 666	369 778
Subventions reçues	1 502 719	33 092
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	27 164 639	23 927 676

CHARGES	REALISATIONS 2023	REALISATIONS 2022
EXCEDENT DE TRESORERIE AVANT DOTATION ET REPRISES	1 017 347	614187
Dotations aux Amortissements	2 648 808	2655550
Dotations aux Provisions	1 690 109	1613875
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 140 720	-2363015
Charges financières	165 968	128178
RESULTAT FINANCIER	-147 769	-114 058
Valeur Nette Comptable		
Autres charges exceptionnelles	82 220	149070
RESULTAT EXCEPTIONNEL	153 613	487933
RESULTAT NET	-2 134 876	-1989140

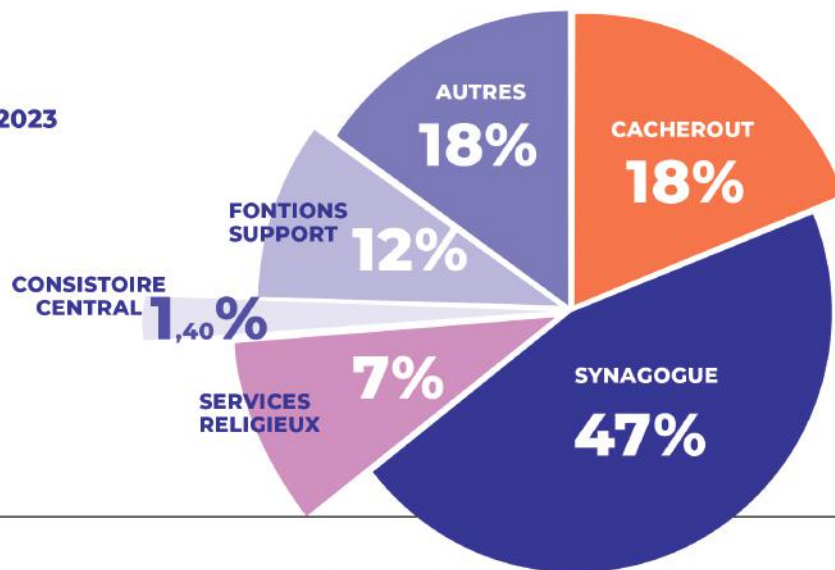
(1) Hors amortissements et provisions

(2) Hors reprises d'amortissements et hors reprises de provisions

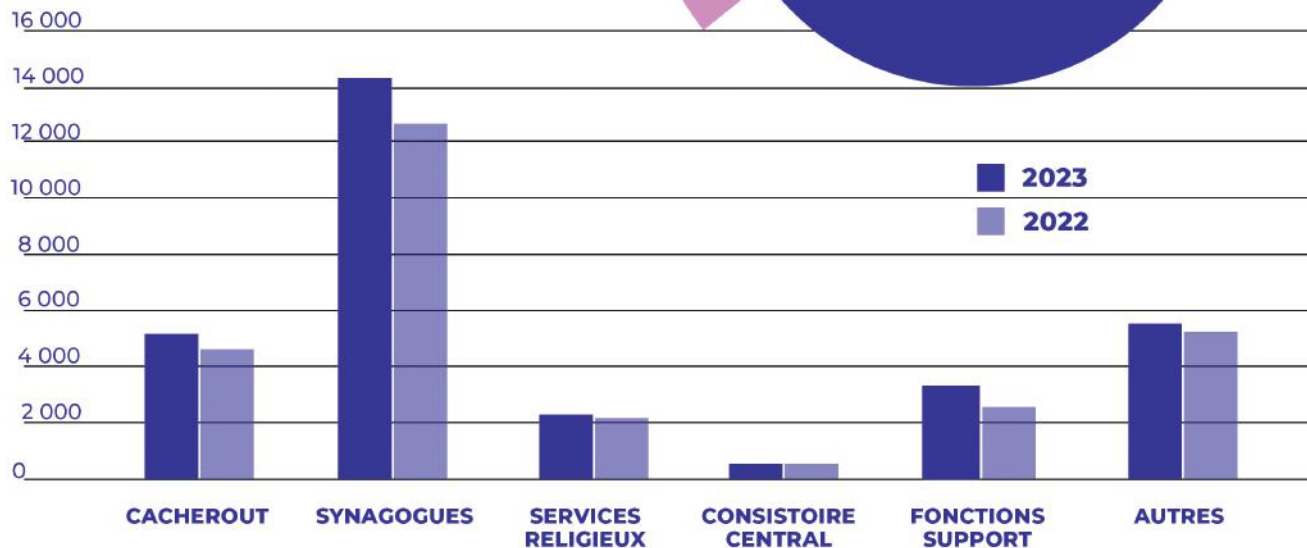
PRODUITS	REALISATIONS 2023	REALISATIONS 2022
Quote part de Subvention d'investissement	103 187	65 687
Reprises de provisions	1 077 663	1 226 536
Produits Financiers	18 199	14 120
Produits de Cession d'immobilisations		
Autres Produits exceptionnels	235 833	637 003

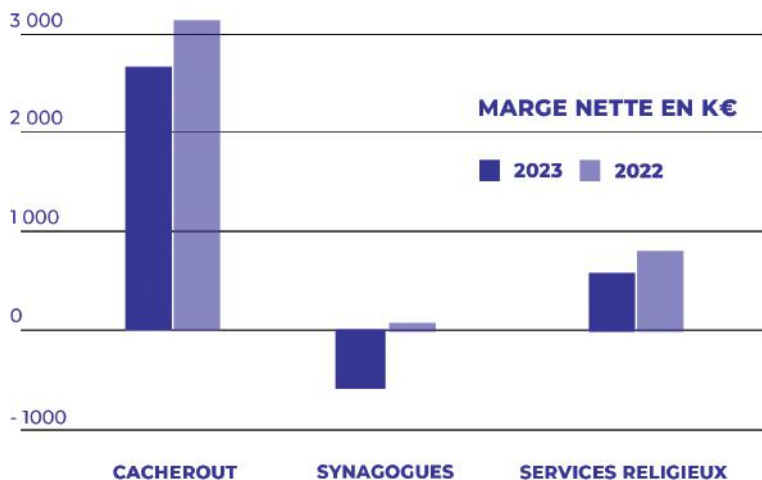
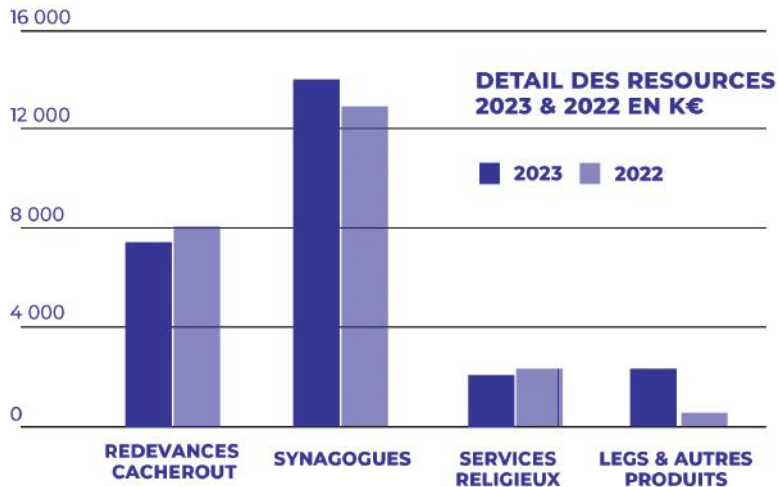
(3) Résultat généré par l'activité courante sans prendre en compte la politique d'investissement et la gestion financière

RÉPARTITION DES EMPLOIS 2023

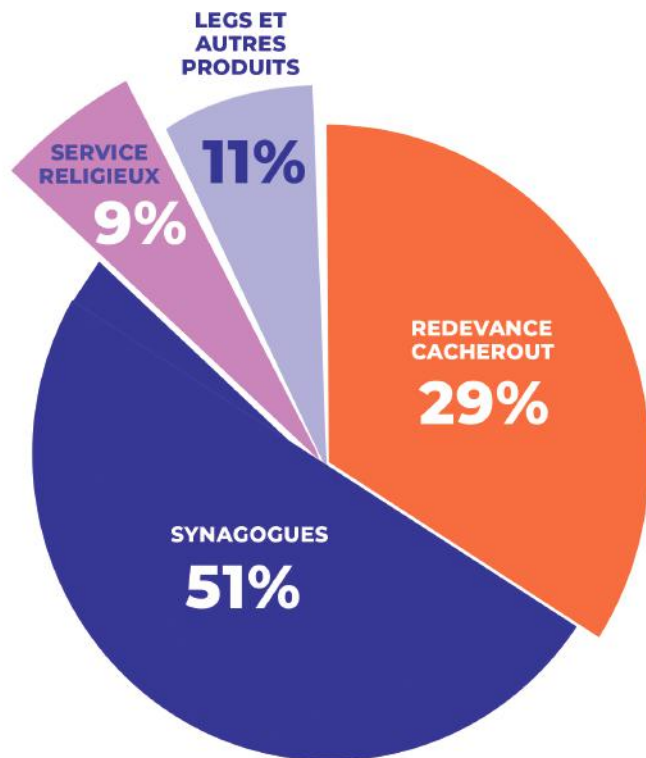


DETAIL DES EMPLOIS 2023 & 2022 EN K€





REPARTITION DES RESSOURCES 2023



Ce rapport présente le compte de résultat pour l'année 2023 de l'Association du Consistoire Israélite de Paris.

Rappelons ce que dit la loi du 9 décembre 1905, « la République ...ne salarie ni ne subventionne aucun culte. ». Ce qui signifie que notre association culturelle ne reçoit aucun financement de l'Etat pour son fonctionnement.

L'activité financière du Consistoire de Paris se singularise, s'agissant de ses recettes, par l'importance des redevances liées à la certification de la cacherout (qui représentent 28,6 % des produits d'exploitation) et l'activité des quatre-vingt-deux synagogues consistoriales (51,1% des produits d'exploitation).

Ce sont ces deux piliers qui nous permettent au quotidien de financer des activités fondamentales de notre Communauté.

Quels sont les principaux enseignements que nous pouvons tirer de l'analyse de nos comptes ?

La persistance d'un déficit significatif

L'année 2023 présente à nouveau un déficit significatif de 2 134 876 euros, après amortissement. Ce résultat médiocre intervient après une année 2022 marquée également par un déficit qui avoisinait les deux millions d'euros.

Notre excédent de trésorerie avant dotation et reprises (EBE) s'établit à 1 017 347 euros. Il n'est pas suffisant pour assurer le financement de nos investissements et fragilise mécaniquement notre trésorerie. Il devra s'établir en 2024 à un niveau bien supérieur pour assurer notamment le financement de nos investissements.

En effet, si elles se sont atténuées, les conséquences de la crise sanitaire ont perduré bien au-delà de celle-ci : nos fidèles les plus fragiles ont craint de retrouver nos offices et nos activités. Par ailleurs, la flambée des prix dans notre pays a créé un manque à gagner supplémentaire immédiatement après la levée des dernières mesures sanitaires.

L'exercice 2023 est pour sa part marqué par deux facteurs : une alyah qui ne faiblit pas et que le pogrom du 7 octobre a renforcé, et la crise en Ukraine.

L'onde de choc du pogrom en Israël et la flambée de l'antisémitisme dans notre pays accélèrent le départ de nos fidèles les plus convaincus et vident les bancs de nos communautés. Il est à craindre que le désordre politique que traverse notre pays en 2024 amplifie cette tendance.

La persistance du conflit en Ukraine a accru les tensions économiques et notamment l'inflation dans notre pays avec les conséquences que l'on connaît sur le pouvoir d'achat des Français, et donc sur leur capacité à donner.

Sur le plan de la collecte des dons, la communauté juive de France s'est immédiatement mobilisée pour Israël. Cette solidarité sioniste nous honore, cependant cette priorité a des conséquences sur les ressources de notre Institution : la capacité à donner n'est pas infinie et mécaniquement, nous subissons un resserrement de la réceptivité à nos appels.

Si le montant des dons a progressé, c'est en premier lieu le fruit du travail méticuleux des Présidents de communauté.

Le maintien de notre déficit est la conséquence aussi d'un alourdissement de nos charges courantes. Nos communautés ont connu une dépense supplémentaire de près de 1,5 million d'euros. Il ne faut pas en déduire que nos communautés ont été dispendieuses. Bien au contraire ! Avec les équipes de la commission des communautés, nous les accompagnons depuis plusieurs mois pour optimiser leurs contrats et retrouver un niveau de charges acceptable.

Le contexte inflationniste, la forte hausse des coûts de l'énergie, des frais d'entretien et des services ont impacté nos dépenses courantes de fonctionnement tel que le tableau détaillé ci-après le précise.

Nature	Charges annuelles 2023	Charges annuelles 2022	Evolution 2023/2022	
Energie	1 314 327 €	813 221 €	501 106 €	62%
Réceptions Kiddoush	1 286 535 €	1 083 903 €	202 632 €	19%
Animation communautaire	702 029 €	494 946 €	207 083 €	42%
Locations immobilières	969 245 €	800 984 €	168 261 €	21%
Entretien & Réparations	668 881 €	538 339 €	130 542 €	24%
Autres Services Extérieurs	376 348 €	214 619 €	161 729 €	75%

Par ailleurs, l'ACIP a entamé des négociations avec différents partenaires sur son passif. Dans le cadre de ses négociations avec les organismes sociaux et fiscaux, l'association poursuit ses échanges avec les partenaires en vue d'une solution à long terme du passif social et fiscal. A ces fins, un suivi et des points d'étapes sont mis en place pour rendre compte de la situation financière de l'association et de ses projections d'activité.

Une croissance de nos recettes

Les cessions d'actifs qui figuraient dans notre budget, n'ont pas été concrétisées en 2023 en raison de questions d'ordre juridique. Une démarche est engagée en vue de cession d'actifs au cours du second semestre 2024.

Malgré ces facteurs défavorables, nos produits ont progressé avec la réception d'un legs à hauteur de 65 000 € au cours de l'exercice et d'un produit d'assurance-vie de 1 173 000 €.

Les recettes liées à la Cacherout se dégradent

Les redevances de la cacherout se sont dégradées de 242 000 euros en raison de l'érosion de l'activité Bovins qui a diminué de près de 315 000 euros et de l'activité liée aux boissons alcoolisées en recul de près de 43 000 euros.

Comme je l'indiquais déjà dans de précédents rapports, la consommation de viande bovine décroît depuis vingt ans dans notre pays, comme le signale un récent rapport de l'établissement national Agrimer, qui constate une déconsommation de la viande bovine, même si elle a connu un léger rebond en 2022. La viande bovine recule au 3ème rang des viandes les plus consommées en France, dépassée pour la première fois par celle du poulet.

L'activité de nos commerces et de l'activité Volailles progressent respectivement de 35 000 euros et 53 000 euros. Derrière la baisse de nos redevances, nous observons une quasi-stabilité de nos charges (-25 000 euros) dans ce secteur qui conduit à une dégradation de la marge sectorielle. Cette évolution présente en réalité une disparité avec une baisse sensible des frais de personnel masquée par une hausse importante des frais de logistique (+320 000 euros), s'expliquant par une augmentation des frais de transport et d'hôtellerie ainsi que l'activité en année pleine d'une équipe supplémentaire de shohatim (abatteurs rituels).

Le poste « redevances de la Cacherout » ne représente désormais que 28% de nos recettes et a connu une baisse de 1,8 million euros depuis 2009.

Contrairement aux attentes budgétaires et à nos conseils, l'arrivée d'un troisième opérateur en Volailles n'a pas fait progresser le chiffre d'affaires de façon significative.

Depuis mai 2024, l'arrivée d'un contrôleur de gestion amènera une aide à l'analyse des actions entreprises et au suivi d'activité, ce travail est en cours notamment sur la Cacherout.

Nous devons toutefois nous interroger sur la baisse récurrente de cette activité au moment où la Cacherout connaît une véritable renaissance dans notre communauté.

Depuis plusieurs années, nous sommes nombreux à comprendre la nécessité de voir la Cacherout fonctionner comme un service de notre temps pour mieux défendre les traditions qu'elle incarne.

Cette nécessité devient aujourd'hui une urgence. Chaque année, nous perdons en part de marché et en recettes. Chaque euro de perdu sur la Cacherout est un euro de perdu pour l'éducation juive et la défense de la vie juive.

Pourtant les attentes de nos fidèles sont réelles et le succès du Salon de la Gastronomie cachère montre le chemin à suivre.

J'ai la conviction que la dimension « client » des acteurs de la Cachेरout n'est pas assez prise en compte par nos services. Ils doivent faire l'objet d'une logique de partenariat à l'image de celle que nous avons développée avec succès sur les communautés.

Les recettes liées à l'activité de nos communautés continuent de progresser

Ce qui constitue aujourd'hui le principal pilier de notre association - l'activité « Fidèles » - progresse régulièrement d'année en année, ce qui témoigne de l'activité de nos responsables de communauté et de la confiance de nos fidèles.

Le produit récolté - à travers la vente de place, les dons de toute nature, la vente de veilleuses - passe de 12 814 395 euros en 2022 à 13 875 245 euros en 2023.

Ceci est en concordance avec la générosité des Français qui progresse de 2,1% par rapport à 2022, tel que le note le « baromètre de la Générosité », précieux indicateur du soutien des Français à la vie associative.

Cette forte augmentation de 8% des dons, calculée en euro courant, est bien sûr à mettre au regard de l'augmentation significative de nos charges courantes de 13,3 % en 2023 principalement due à l'augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation. Cette hausse de dons s'inscrit également dans le contexte particulier du dernier trimestre suite aux terribles attentats du 7 octobre et de la très forte montée de l'antisémitisme dans notre pays.

Le tableau suivant récapitule les communautés consistoriales ayant perçu le plus de dons et de produits.

Communauté	Recettes 2023
NEUILLY SUR SEINE	1 797 906 €
St DIDIER Cité 16ème	1 177 262 €
VICTOIRE	819 887 €
ACIP17 SYNAGOGUE SAFRA	762 866 €
LA VARENNE	648 854 €
CHASSELOUP LAUBAT	633 402 €
TOURNELLES	618 567 €
CRETEIL	606 070 €
ENGHIEN	576 374 €
NAZARETH	428 930 €

Cette progression des dons doit être rapprochée – comme nous l’avons noté précédemment - de l’explosion de près d’1,6 million d’euros des dépenses de nos communautés, s’agissant de salaires et de l’entretien.

La mise en place d’un contrôle de gestion et d’outils digitaux plus réactifs semblent indispensables au suivi budgétaire par communauté, ceux-ci devraient nous permettre de revenir en 2024 à un meilleur équilibre.

Ces résultats nous permettent de venir en aide aux communautés moins favorisées car installées dans des territoires de notre région où vivre notre Judaïsme devient de plus en plus difficile.

Le Consistoire et nos dirigeants communautaires sont fiers d’accompagner et de soutenir quarante communautés déficitaires – qui cumulent un déficit de près de 1,3 million d’euros - dans notre région et d’y maintenir le culte juif. Aucune synagogue, même celles dont l’exercice est très déficitaire, n’a été fermée et aucune ne le sera ! C’est le sens premier et profond de la Communauté.

Je tiens aussi à souligner l’effort de certaines communautés qui malgré un environnement difficile, parfois même aussi au sein des territoires perdus de la République réalisent un quasi-équilibre budgétaire : ceci nous démontre qu’avec rigueur et volonté, chaque communauté peut atteindre une situation financière qui ne fragilise pas le Consistoire dans son ensemble.

Dans ce contexte, je tiens à mettre en évidence et à remercier les communautés qui ont amélioré le plus significativement leur équilibre économique, à savoir :

Communauté	Variation du résultat 2023/2022
St DIDIER Cté 16ème	+ 511 023 €
BOULOGNE	+ 106 491 €
TOURNELLES	+ 67 034 €
CHASSELOUP LAUBAT	+ 62 101 €
VILLENEUVE LA GARENNE	+ 58 286 €

L’activité de nos services religieux connaît une baisse

Autour de 2,44 millions d’euros, elle est en recul de 260 000 euros : celle-ci est notamment due au service « Educatif » qui connaît une régression (-100 000 euros) et du service Mariages (-75 000 euros) causée par la baisse du nombre des mariages dans nos synagogues au profit des mariages à l’extérieur.

Je crois que nos synagogues doivent effectuer un travail d'anticipation. Avec l'instauration prochaine d'une zone de trafic limité (ZTL) en plein Paris, l'accès à nos synagogues pour les mariés et leurs invités sera encore plus difficile. Il convient d'effectuer dans chaque communauté un travail de pédagogie avec les futurs mariés pour rechercher les modalités opérationnelles à même de les rassurer sur le confort et la qualité des cérémonies. Je sais que dans ce travail nos rabbins prendront toute leur part et renforceront l'envie d'organiser les mariages dans nos belles synagogues.

Je note que les aides accordées aux familles en difficulté permettent à une centaine de familles d'accéder à des belles cérémonies dans nos synagogues consistoriales.

Les produits du service de la Hevra Kadicha reculent (- 65 000 euros) alors que l'exercice précédent enrayait le recul récurrent connu durant les années précédentes. Des efforts sont engagés pour remédier à la situation sur le plan de la gouvernance.

Sans surprise, les dépenses de sécurité progressent d'année en année en raison de l'augmentation des sites à surveiller mais également pour faire face à la recrudescence d'actes antisémites depuis le 7 octobre 2023.

Les produits issus du service Educatif (Talmud Thora) régressent de façon importante, il demeure plus que jamais un sujet de préoccupation pour nos comptes, mais le maintien d'une éducation religieuse de qualité pour nos enfants reste prioritaire pour le Consistoire.

Nos effectifs sont ainsi passés de 1 403 enfants en 2014/2015 à 915 en 2022/2023, soit un recul du plus du tiers des effectifs.

Depuis la rentrée, un travail minutieux de récolte des écolages a été effectué et porte ses fruits. Cela montre bien qu'avec des mesures bien comprises, nous pouvons nous améliorer dans tous les domaines.

La dotation aux amortissements reste à un niveau très élevé (-2,6 millions d'euros) compte tenu du niveau élevé de l'actif net.

Son ampleur et nos capacités d'autofinancement nous imposent une vigilance sur ce poste.

Les dotations aux provisions progressent de près de 120 000 euros par rapport à l'année précédente : elles sont principalement constituées de créances Clients relevant de l'activité Cacherout et des indemnités de Fin de Carrière.

Faut-il rappeler que depuis quinze ans, le patrimoine du Consistoire a considérablement augmenté avec la création de nouvelles synagogues, notamment dans l'Ouest parisien.

Un contexte réglementaire qui évolue

La loi du 24 août 2021 qui entend apporter des réponses au repli communautaire, renforce le respect des principes républicains et en modifiant les lois sur les cultes. Elle modifie la loi du 9 décembre 1905.

Depuis plus de deux siècles, les Consistoires sont exemplaires dans leur lien avec la Nation. Ils respectent scrupuleusement les règles de notre pays comme nous le prescrivait nos propres règles religieuses. Nous devons composer avec ce nouveau contexte réglementaire, tel que la loi dite « de séparatisme » a mis en place en 2022. Celui-ci se caractérise par une interprétation plus stricte de la délimitation entre « culturel » et « cultuel ». Sous l'influence récente des jurisprudences du Conseil d'Etat, nous devons repenser l'articulation de nos activités notamment dans le domaine de l'action éducative et sociale.

Les normes comptables nous imposent également une présentation générale de nos activités.

En conclusion et à la lumière des chiffres du premier trimestre de l'année 2024, il est nécessaire de réaliser un travail approfondi et une réévaluation budgétaire.

Le Consistoire doit faire face au défi de poursuivre sa mission dans un contexte règlementaire de plus en plus strict et un environnement bouleversé par le 7 octobre 2023 et la recrudescence des actes antisémites.

Il faut que chacun garde à l'esprit que l'équilibre financier du Consistoire de Paris est une nécessité qui va bien au-delà d'une réalité économique.

Ce qui se joue, c'est le maintien d'une vie juive en Ile-de-France.

A l'heure où de nombreux extrémistes de tous bords veulent que les Juifs baissent la tête, renoncent à leur culte, nos ressources sont les garants de notre indépendance et incarnent notre fierté d'être juif et citoyen de notre pays.

Il est crucial de poursuivre nos efforts de redressement et notre ambition de transformation. En cela, il nous faut une mener un travail méthodique (réévaluation budgétaire, contrôle de gestion approfondi) qui, accompli, constituera un progrès substantiel dans notre approche financière.

Je sais compter sur l'ensemble des acteurs de notre Institution – grands rabbins, rabbins, dirigeants, présidents, bénévoles et collaborateurs – pour y parvenir et je les remercie vivement.

Jack-Yves Bohbot
Trésorier du Consistoire de Paris Ile-de-France

Consistoire de Paris

CACHEROUT

Pour la réussite de votre réception

Exigez la plaque **BETH DIN DE PARIS** personnalisée



CONSISTOIRE DE PARIS ILE-DE-FRANCE

Pour plus de renseignements contactez le **BETH DIN DE PARIS** au **01 40 82 26 18**

CONSISTOIRE.ORG



J'aime



CONSISTOIRE
DE PARIS
ILE-DE-FRANCE

ma communauté je soutiens ma synagogue et ses programmes



J'encourage l'activité religieuse : offices, fêtes, célébration.



Je favorise le Talmud-Torah et la jeunesse juive



Je renforce l'étude et la transmission.



Je défends les valeurs juives et soutiens Israël

Je contribue à la sécurité des personnes et des biens



Dons en ligne sur www.consistoire.org
ou par chèque à l'ordre de ACIP
17, rue Saint Georges - 75009 Paris



CONSISTOIRE
DE PARIS
ILE-DE-FRANCE